

la Luciole

Bulletin des pratiques bio en Auvergne-Rhône-Alpes

N°27
Printemps
2020

Numéro
spécial
RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2019



CHIFFRES DE LA BIO

La bio en Auvergne-
Rhône-Alpes

Page 5

ÉCOPHYTO

Œuvrer pour la
transition écologique

Page 9

FILIÈRES

Structurer les
filiales : Création et
accompagnement
d'Auvabio

Page 14



FRAB AuRA
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

LA BIO ET SON RÉSEAU

Les forces vives

en 2019

Pages 4

-

La bio en Auvergne-Rhône-Alpes

Pages 5

-

Les nouvelles fermes en bio

Pages 6

DÉVELOPPER LA PRODUCTION ET LES SURFACES

Réglementation -

Engagements syndical
et professionnel

Pages 8-9

-

Ouvrer

à la transition écologique

Pages 9-11

-

«Bio en pratique»

Accompagnement
et formations

Pages 12-13

DÉVELOPPER DES FILIÈRES ÉQUITABLES DE PROXIMITÉ

Structuration de filières :

Auvabio

Pages 14-15

-

Développement de filières :

Bioviandes et Revabio

Pages 16

-

Circuits courts :

Projet Stolons

Pages 17

-

Circuits courts et communication :

Bon Plan Bio, Manger bio et local,
Guide des Biosceptiques

Pages 17-18

-

Agriculture bio et restauration collective :

Répondre aux objectifs de la loi
EGAlim

Pages 19

.....
La Luciole est éditée par la FRAB AuRA (Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes)

- **Directeur de la publication** : Simon COSTE
- **Coordination générale** : Nicolas DELORME
- **Maquette et Mise en page** : www.atelierdoppio.fr
- **Rédaction** : FRAB et GAB AURA
- **Crédits photos** : Réseau de la FRAB AuRA - Matthieu CHANEL

ISSN 2426-1955

La FRAB AuRA est la Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes, elle fédère les associations départementales et inter-départementales Agribiodrôme, Agri Bio Ardèche, ARDAB, ADABio, Bio63, Bio15, Haute Loire Biologique et Allier Bio



● **FRAB AuRA** ●
Les Agriculteurs **BIO**
d'Auvergne-Rhône-Alpes

FRAB AuRA

INEED Rovaltain TGV - BP 11150 Alixan
26958 Valence Cedex 09
Tél : 04 75 61 19 35
Mail : contact@aurabio.org

Avec le soutien de :



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est une Luciole un peu particulière, dans une période tout aussi particulière que nous vous proposons aujourd'hui.

Nous avons fait le choix dans ce numéro de vous présenter un échantillon des actions du réseau en 2019. Un format un peu déroutant pour une luciole mais une nécessité pour illustrer les missions et l'énergie déployées au sein de notre réseau.

Nous continuons à innover, alerter et porter les enjeux de l'agriculture de demain.

C'est réunies autour de la Charte des valeurs du réseau, que nos actions prennent tout leur sens. C'est pour défendre une bio exigeante et cohérente, pour se projeter et orienter la future PAC, mais également pour être présents sur le terrain, expérimenter et innover que nous devons continuer à maintenir et développer nos actions sur l'ensemble du territoire.

Dans une dynamique de conversion et d'installation bio inégalée (+ 54 % en 5 ans), avec plus du quart des fermes bio de la région adhérentes, nous disposons d'une légitimité et d'une reconnaissance régionale qui contribue à la diffusion et à la valorisation de l'ensemble des actions du réseau. Sachons la renforcer et nous en servir !

Nous continuons à innover, alerter et porter les enjeux de l'agriculture de demain.

L'ensemble de nos missions au sein du réseau a vocation à accompagner une agriculture qui contribue à la transition agro écologique, une agriculture qui s'adapte au changement climatique mais qui œuvre également pour le limiter, une agriculture qui contribue à la structuration de filières innovantes, durables et éthiques, une agriculture plus juste dans la rémunération, le travail et l'accessibilité aux produits bio.

Toutes les actions 2019 que vous allez découvrir dans ce numéro spécial de la Luciole sont les maillons de cette chaîne de valeurs fédératrices que nous défendons au sein du réseau bio. Elles ne sont, bien entendu, pas exhaustives, et nous aurions également pu zoomer sur nos actions avec l'enseignement agricole (engagées notamment en partenariat avec le SRFD), sur notre implication auprès des agences de l'eau, ou sur nos liens avec les collectivités locales...

Pour rester lisible, nous avons dû faire des choix mais nous espérons bien vous donner envie d'en découvrir plus !

C'est en vous inspirant des initiatives de chacun que vous pourrez répondre à vos propres at-tentes. Plus qu'un document d'information, vous trouverez ici un outil pour vous permettre d'agir sur vos territoires.

Vous êtes, adhérents, partie prenante de l'ensemble de ces actions ; vous pouvez contribuer à leur déploiement et à leur essaimage en vous appuyant sur vos GAB.

N'hésitez pas alors à partager ces initiatives, à les diffuser, à les expérimenter afin de contribuer à une transition agricole massive et plus que jamais indispensable.



RÉDACTION

Simon **COSTE**

Porte parole de la FRAB AuRA



Nos forces vives en 2019

Adhérent-e-s



1 524

PRODUCTEURS-RICES BIO
ADHÉRENTS



+ 7.7 %

DE FERMES BIO
adhérentes en deux ans

Dans 5 GAB
sur 8, le taux
d'adhésion est
d'au moins 30 %
des fermes
bio



25 %

DES FERMES BIO
de la région
sont adhérentes

Administrateurs-trices

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FRAB AURA



70

PRODUCTEURS-TRICES
dans les conseils
d'administration des GAB



12

REPRÉSENTANT-E-S
DES GAB



1

REPRÉSENTANT DU
GROUPE TECHNIQUE
LÉGUMES



1

REPRÉSENTANT DU
GROUPE TECHNIQUE
FRUITS

Salarié-e-s



57

SALARIÉS-ÉES
dans les GAB et à la FRAB
AuRA en 2019

La bio en Auvergne-Rhône-Alpes

SAU

251 776 Ha



+8,5 %

EN 1 AN



9 %

DE LA SAU
DE LA RÉGION
en bio ou en conversion



58%

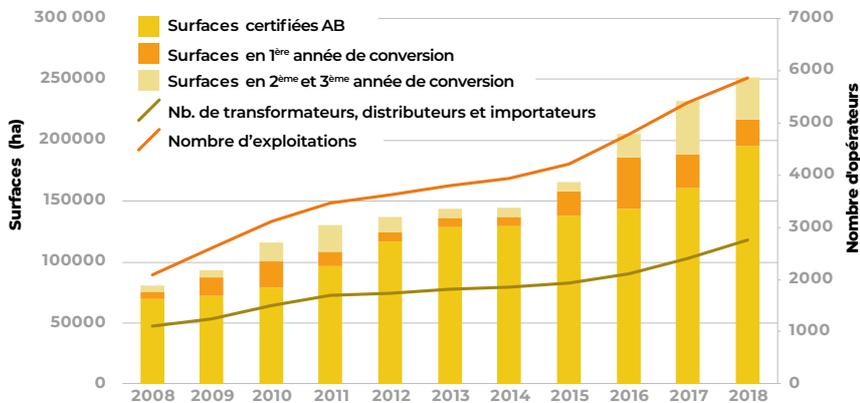
DES COMMUNES
de la région ont au
moins une ferme bio



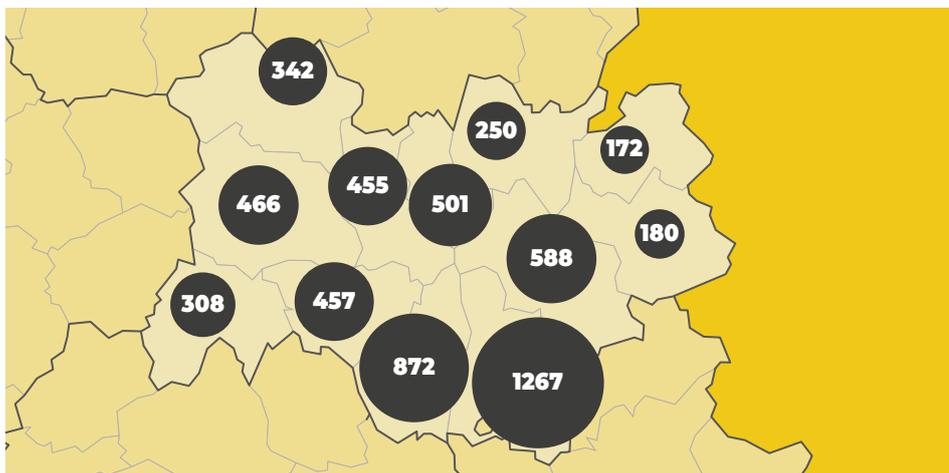
Développement de l'agriculture bio en Auvergne-Rhône-Alpes

(source Agence Bio)

Une forte dynamique de développement de l'agriculture biologique est observée dans la région depuis 2016.



Nombre total de fermes bio par département fin 2018



Fermes



5 858

FERMES BIO

+8,9 %

EN 1 AN



+54 %

EN 5 ANS



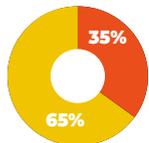
11 %

FERMES
DE LA RÉGION
en bio ou en conversion

Les nouvelles fermes en bio



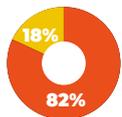
De fortes dynamiques de conversions à l'AB en viticulture, grandes cultures et élevage de ruminants.
De fortes dynamiques d'installations en bio en maraîchage, plantes à parfum, aromatiques et médicinales et en volailles.
Un développement de l'arboriculture bio, via des installations et des conversions.



20 %
VITICULTURE



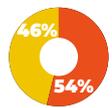
13 %
BOVINS VIANDE



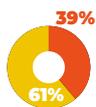
13 %
MARAÎCHAGE



11 %
GRANDES CULTURES



10 %
ARBORICULTURE



7 %
OVINS ET/OU CAPRINS



6 %
BOVINS LAIT



6%
PPAM

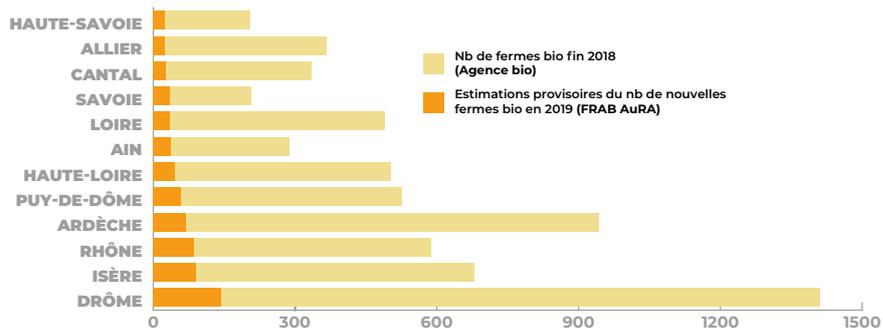


4 %
VOLAILLES DE CHAIR
ET/OU POULES PONDEUSES



10 %
AUTRES

Répartition des fermes bio par département



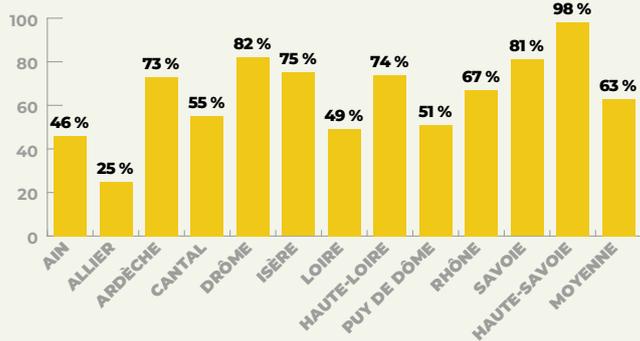
Les nouvelles fermes bio sont particulièrement nombreuses en Isère, dans le Rhône et dans le Puy-de-Dôme. Elles sont encore bien représentées dans la Drôme et en Ardèche, historiquement les premiers départements de la région en nombre de fermes bio.

Zoom

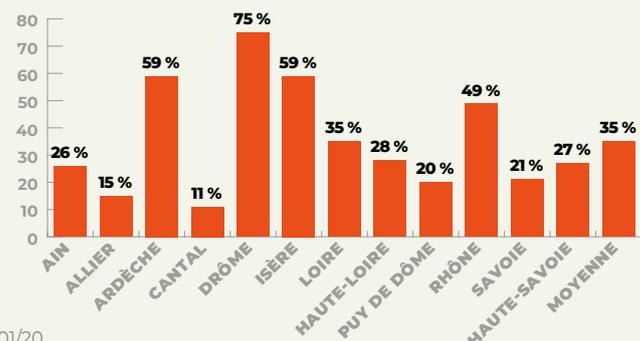
Installations aidées : plus d'1/3 en bio !

35% des installations aidées en 2019 sur la région ont un atelier en agriculture biologique.
En moyenne, 63% des installations aidées bénéficient d'une majoration de la DJA au titre d'une démarche agroécologique ; pour la moitié d'entre elles, c'est au titre de l'agriculture biologique.

Part des installations aidées en 2019 bénéficiant de la modulation « agroécologie »



FOCUS : Part des installations aidées en 2019 avec un atelier en agriculture biologique



Source : DRAAF - CRIT du 23 /01/20

Le mémento de la bio

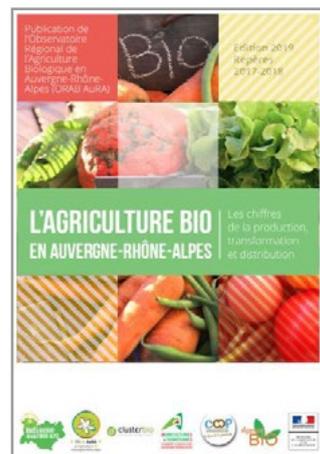
La FRAB AuRA et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec les autres membres de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, qui sont le Cluster Bio, la Coopération Agricole et la Chambre Régionale d'Agriculture, ont publié le mémento de « L'Agriculture bio en Auvergne-Rhône-Alpes ». Vous êtes invités à le consulter sur :

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Memento-Bio-de-l-Observatoire>

Cette publication rassemble des données sur l'ensemble des filières agroalimentaires régionales certifiées bio et leurs acteurs, de la production à la commercialisation, issues de différentes sources, dont l'Agence bio. Vous y trouverez notamment les résultats d'enquêtes menées par la FRAB AuRA, qui vous apporteront des réponses aux questions suivantes : quelles sont les productions des fermes récemment engagées en agriculture biologique dans la région ? Quelle taille font-elles en termes de SAU ? Sont-elles passées par des conversions ou s'agit-il d'instal-

lations directement en bio ? Quels âges ont ces producteurs ? Pourquoi ont-ils fait le choix de l'AB ?

Des fiches synthétiques sur l'agriculture biologique dans chaque département de la région sont en cours de réalisation, en complément de ce mémento régional.



Alice **ODOUL**
FRAB AuRA

Une vie de réseau enrichissante

La FRAB AuRA en 2019, c'est aussi une vie associative riche avec

1

journée administrateurs et salariés FRAB

9

Conseils d'administration

17

Bureaux

Env. 30

personnes à l'AG FRAB

8

administrateurs présents à l'AG FNAB

Mais également un travail poussé en collectif entre les salariés à travers la coordination de groupes de travail thématiques, la coordination de réponses collectives à des appels à projets associant l'ensemble du réseau. C'est également la mutualisation d'outils et de méthodes, et bien évidemment la réalisation d'un séminaire salariés qui en 2019 était dédié au changement climatique.

Agribiolien

Échanges directs entre producteurs bio

Agribiolien la plateforme d'échanges directs entre agriculteurs bio est disponible sur la région AuRA !

INSCRIVEZ-VOUS ET PARTAGEZ VOS ANNONCES !



www.agribiolien.fr

RETOUR SUR :

Défendre une réglementation bio exigeante et cohérente

Campagne emblématique de 2019
« Non aux serres chauffées ! »

En avril 2019, la FNAB a lancé une vaste campagne médiatique visant à imposer la mise au vote au sein du CNAB (le comité national de l'agriculture biologique de l'INAO) une interdiction du chauffage des serres en agriculture biologique.

Une pétition a ainsi été lancée par la FNAB, en partenariat avec le Réseau Action Climat, Greenpeace, la fondation Nicolas Hulot. Comme beaucoup de membres du réseau FNAB, la FRAB et les GAB d'AuRA se sont mobilisés pour obtenir le soutien de cuisiniers et de chefs étoilés, de parlementaires, et des citoyens-consom'acteurs. Grâce à

une mobilisation de plusieurs semaines, près de 86 000 signatures ont été obtenues à l'échelle nationale. Une dizaine de parlementaires d'AuRA ont participé à cette opération de soutien, certains étant même intervenus directement auprès du Ministre de l'Agriculture lors des séances de questions au gouvernement.

Le 11 juillet 2019, le CNAB a finalement adopté un compromis en interdisant la certification bio des légumes d'été issus de serres chauffées entre le mois de décembre et de mai, et en imposant le recours aux énergies renouvelables en cas de chauffage des serres en bio. Pour le réseau FNAB, il s'agit d'une victoire



en demi-teinte, l'objectif visé étant l'interdiction totale de tout type de chauffage. Cependant, cette décision est une vraie avancée car elle remet en cause la logique de production et le modèle économique de la majorité des projets de serres chauffées en France.

Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

ZOOM SUR :

Porter la voix des agriculteurs

Action juridique nationale sur le retard des paiements des aides bio

Rappel du contexte : En février 2019, trois agriculteurs, accompagnés par la FNAB, ont lancé des recours administratifs concernant le retard de paiement de leurs aides bio. Malgré des alertes successives sur les conséquences des retards de paiements des aides bio et la saisie par la FNAB du Défenseur des droits, près de 25% des aides de l'année 2016, 50% des aides de 2017 et 100% des aides bio 2018 n'avaient toujours pas été versées début 2019, et aucune réponse n'avait été apportée à la saisine de la FNAB. La FNAB a donc décidé d'accompagner le dépôt de 3 dossiers de référés-provisions devant les tribunaux administratifs de Lyon, Nantes et Poitiers.

Pierre Champlaud, trésorier de l'ADABio, et l'un des 3 producteurs engagés.

« Je me suis engagé dans cette action parce qu'il me semblait incroyable que l'Etat ne respecte pas ses engagements ! J'étais concerné par ces retards, qui m'ont obligé à reporter des investissements importants pour le fonctionnement de ma ferme. Les services que j'ai contactés pour demander où en était l'instruction de mon dossier et le planning de paiement (même indicatif), me disaient que mon dossier était "complexe" notamment en raison du passage de ma ferme d'EARL en GAEC. Je n'étais pas le seul à attendre le versement de mes aides et à ne pas avoir d'infos satisfaisantes. Aussi, j'ai décidé de participer à cette action juridique contre l'Etat dans l'idée que ça serve à tout le monde. J'étais prêt à jouer le



**AIDES A LA BIO :
3 ANS DE RETARD...
CA SUFFIT !!**

**JE SIGNE
LA PETITION**

jeu ; monter le dossier, suivre la procédure, ça ne me faisait pas peur, surtout si, à partir de la communication autour de mon cas, ça pouvait enclencher les paiements pour tout le monde !

Au final, sur le plan purement juridique me concernant, cette action a été efficace : au bout d'un mois, les aides m'ont toutes été versées, la justice ayant clairement affirmé qu'il ne s'agissait que de l'application pure et simple des termes

du contrat passé avec l'Etat. La procédure de dédommagement suit encore son cours. Mais sur le plan syndical, j'ai un gros regret car le réseau FNAB n'a pas réussi à se servir de cette première victoire pour faire en sorte que les paiements soient effectués pour tous les collègues. Cela m'a mis mal à l'aise de voir que ma situation s'était améliorée et pas celle des collègues. J'aurais vraiment souhaité que mon cas leur serve aussi car l'Etat doit respecter ses engagements auprès de tous, même sans action juridique à la clé ! C'est très dommage de négliger la communication sur ce type d'action, qui permet d'illustrer concrètement ce à quoi sert l'adhésion au réseau FNAB. »

Propos recueillis par Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

ZOOM SUR :

Se mobiliser pour une autre PAC

Participation aux débats sur les contours de la future PAC 2021-2027



Tout au long de l'année 2019, la FRAB AuRA et l'ensemble du réseau des groupements de producteurs bio en AuRA se sont mobilisés au côté des paysan.e.s et des éleveur/veuse.s bio pour relayer leurs demandes, et défendre leurs intérêts. Cette activité bénéficie de l'expertise collective de l'ensemble du réseau FNAB, conseillers comme professionnels.

Conseillers et professionnels de la FRAB AURA se sont mobilisés au cours du 4^{ème} trimestre 2019 lors des ateliers thématiques de bilan de la programmation PAC 2014-2020 pour porter la parole et défendre la place de l'agriculture bio dans la prochaine programmation.

Cette contribution a également eu lieu au niveau national, dans le cadre de la plate-forme partenariale « Pour une autre PAC ». La contribution de la FRAB et de l'ensemble du réseau FNAB, va se poursuivre début 2020, avec notamment la participation envisagée aux rencontres locales prévues dans le cadre du débat public national #DebatImPACTons

Ouvrir à la transition écologique



Concrètement en 2019 pour la FRAB AURA cette expertise représente

- ~ 3 sessions de la COREAMR,
- ~ 3 réunions du groupe technique de suivi du volet « pratiques agricoles » du plan Ecophyto
- ~ L'expertise des 14 demandes de reconnaissance de collectif (10 groupes « 30 000 » et 4 GIEE) et les 29 projets de groupes en émergence (4 groupes « 30 000 » et 25 GIEE) déposés en 2019.
- ~ La participation à l'enquête « biocontrôle »

Mais c'est aussi l'ensemble du réseau bio au côté des collectifs de producteurs en transition agroécologique



Des groupes de producteurs qui s'engagent pour tester, développer et promouvoir des alternatives aux produits phytosanitaires dans des groupes de progrès (DEPHY et groupes « 30 000 ») en maraichage, vigne, fruits et petits fruits, polyculture-élevage, grandes cultures...

En 2019, on dénombre désormais 14 groupes Ecophyto reconnus accompagnés par le réseau, mobilisant un total de 165 producteurs.



Des collectifs de producteurs engageant une transition agroécologique globale de leurs systèmes de production, autour d'un projet partagé par le groupe, via la modification, la consolidation des pratiques, et les échanges d'expériences, au sein et avec d'autres groupes de producteurs, en PAM, maraichage, cultures, élevages...

En 2019, on dénombre 19 GIEE reconnus et accompagnés par le réseau (dont 5 en partenariat), mobilisant un total de 243 producteurs.

Le réseau bio contribue à « préparer la sortie du glyphosate » !

Lors de la journée consacrée à la « sortie du glyphosate » organisée le 19 novembre 2019 par la DRAAF et la CRA AuRA, la FRAB et son réseau sont intervenus pour présenter les résultats issus des suivis des groupes de producteurs bio de la région. Deux témoignages techniques ont ainsi été présentés en plénière : l'un sur l'occultation productive, une approche originale pour gérer l'enherbement en maraichage (issu du groupe DEPHY animé par la FRAB), et l'autre sur la construction stratégique des rotations et itinéraires techniques en grandes cultures en logique « zéro phyto » (issu du GIEE « Les bio motivés de Limagne », animé par Bio63). Des posters (présentés par Bio63 et l'ADABio) ont aussi permis de communiquer sur le désherbage mécanique et de faire connaître l'outil d'aide à la décision stratégique de désherbage « Opti'mais », développé par Agrobio 35 avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



Propos recueillis par Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

Jean-Sébastien GASCUEL, référent régional Ecophyto, représentant du réseau FRAB AuRA à la COREAMR

« A première vue, le programme Ecophyto semble à des années lumières de l'agriculture biologique ! Il est pourtant essentiel de participer aux instances régionales de pilotage de la transition agroécologique, ne serait-ce que pour rappeler et témoigner, encore et toujours, qu'il est POSSIBLE de produire autrement et que ça marche ; c'est ce que démontrent tous les jours les paysans et des éleveurs bio de la région, qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreux ! Le réseau des producteurs bio porte ainsi le message que pour réduire significativement et efficacement l'usage des produits phytosanitaires, il est nécessaire de sortir de la logique : "Un problème ? une solution chimique". Souvent, il est mis en avant les "impasses techniques" et l'impossibilité de se passer de certaines molécules... Nous devons alors systématiquement rappeler que ce ne sont pas des impasses mais des difficultés, que des solutions existent bel et bien, mais qu'il faut apprendre à raisonner autrement. Et il s'agit aussi, en bio, d'améliorer nos propres pratiques, car les marges de progrès sont toujours possibles !

Concernant les solutions techniques issues de l'agriculture biologique, nous sommes désormais moins seuls à les mettre en avant, et les publications scientifiques de plus en plus nombreuses qui vont dans ce sens, comme celles de l'INRAe notamment, rendent notre discours et notre expertise plus audibles. Pour se faire entendre, l'enjeu est dorénavant de communiquer en mettant en relation l'efficacité et les performances techniques et économiques des pratiques agricoles sans

pesticides chimiques ; c'est sans doute la meilleure façon de rendre les changements de système acceptables. Et l'air de rien, quand on présente ces résultats, on constate un très bon retour de la part de la DRAAF, des services des Agences de l'eau... C'est donc malgré tout assez gratifiant de participer à ces instances, même si les questions qui s'y posent et les tous petits pas proposés en matière de changement de pratiques agricoles sont très très loin de ce que vivent les agriculteurs bio... D'où l'intérêt "d'accélérer le mouvement", par exemple en poursuivant la mise en place de groupes Ecophyto « 30 000 » ou de GIEE, et en renforçant la communication sur les résultats de ces groupes, à destination de l'ensemble de la profession agricole. La perspective de futurs Paiements pour Services Environnementaux (PSE) tend d'ailleurs à faire enfin reconnaître les pratiques les plus vertueuses... Cette logique peut donner des idées pour porter des projets de transition agroécologique dans les territoires.

Pour 2020, l'enjeu majeur sera sans doute dans l'application réelle de la sortie du glyphosate. Il faudra veiller à éviter toute « dérogation » à sa suppression au prétexte de pseudo-impasses techniques. Et vu le discours de certains représentants agricoles, on peut hélas craindre que le changement, ce ne soit pas pour maintenant... Il sera aussi important de veiller à la stricte application de la séparation entre les missions de conseils et de vente de produits phytosanitaires. Enfin, la vigilance sera de mise pour que la communication autour de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) reflète bien la réalité de son degré d'exigence environnementale et ne tente pas de se comparer à la bio ! »

ZOOM SUR :

Les infusées

ARDAB

Le collectif d'une vingtaine de producteurs de PPAM, cueilleurs et animateurs a obtenu le label GIEE. Celui-ci lui permet d'obtenir des financements pour être accompagné par l'ARDAB et l'ADDEAR 42.

Le deuxième édition de Festisane a démontré l'engouement du public pour cet événement. La prochaine édition aura lieu dans 2 ans ; Cette périodicité permettra au collectif de développer d'autres projets comme l'achat de matériel en commun, la vente en commun, ou la création d'une marque collective.

Plus largement sur le territoire ont été organisés des bouts de champs, un bilan de campagne et une rencontre entre le collectif Les Infusées et un collectif PPAM en émergence en Auvergne accompagné par la FRAB AuRA.



ZOOM SUR :

GIEE Epis de Cérès

« Les céréales populations sèment l'avenir »

En Haute-Loire, au fil des ans, de grains en sacs, les céréales populations bio s'essaient. Deux plateformes paysannes, gérées par les producteurs bio du GIEE Epis de Cérès, permettent de tester de nouvelles variétés et de multiplier les mieux adaptées aux terroirs altiligériens. En 2019, une vingtaine de jardiniers amateurs ont pris part à la démarche. Ces sollicitations ravissent les producteurs bio qui leur offrent une place privilégiée dans la recherche variétale initiale : observation au jardin, multiplication de centaines de grains, récolte à la main, etc. Face à l'enthousiasme et la détermination dont font preuve les jardiniers, les producteurs bio souhaitent s'impliquer avec eux en organisant une journée de battage collective, couplée à une bourse d'échange de semences aux moissons 2020

Fin 2019, la démarche du GIEE s'amplifie également par des volumes produits plus importants et de nouveaux producteurs bio qui rejoignent le groupe pour semer ces variétés. La moisson 2019 a été marquée par la présence de carie en Haute-Loire. Cette maladie du blé issue d'un champignon, infecte le grain et peut avoir des conséquences désastreuses sur le rendement. Les producteurs bio, conscients de l'enjeu sanitaire que cela représente, ont à cœur de communiquer et sensibiliser les membres du groupe et les jardiniers sur ce phénomène. De jardins en champs, les céréales populations bio se moissonneront en tonnes à l'été 2020, espérons-le.

En parallèle de ce travail méticuleux de sélection et de multiplication des céréales, le groupe travaille également sur la question de la commercialisation des céréales populations.

Reconnus pour leur qualité nutritive et la digestibilité des glutens présents, les produits issus de « farines populations » profitent d'une bonne valorisation, que se soit sur les étals des marchés ou au sein des filières longues. Les producteurs bio sont fiers de constater un intérêt grandissant de la part de boulangers et de meuniers (dont CELNAT), vis-à-vis de ces céréales bio produites en Haute-Loire, qui s'interrogent sur la relocalisation de leur approvisionnement et la qualité des farines. De céréales en farines, le GIEE œuvre pour développer une filière aux côtés de ces acteurs de l'aval.

Mais comment garantir la qualité des produits et le respect du travail entrepris jusqu'à alors ? L'idée d'une marque a petit à petit fait son chemin au sein du groupe. Cette marque serait un outil d'identification pour le groupe et de protection de la qualité des céréales produites.

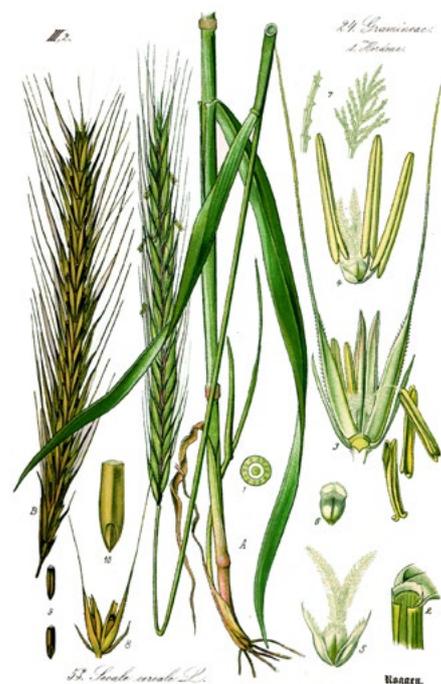
Afin de démarrer cette nouvelle aventure dans les meilleures conditions, Haute-Loire Biologique a organisé début mars une rencontre avec le Réseau Semences Paysannes (RSP). Cette journée a permis d'appréhender les enjeux de la création d'une marque. Les défis à relever sont encore nombreux jusqu'à la création de la marque mais le groupe, accompagné par Haute-Loire Biologique, est prêt à les relever en 2020.

Si l'avenir est lointain, les producteurs bio du GIEE Epis de Cérès sèment des graines.

Marie **POISSON** et Thomas **GERMAIN**
Haute-Loire Biologique

POUR EN SAVOIR +

www.giee.fr/trouver-un-giee/parregion/auvergne-rhone-alpes/





Des journées pour découvrir "la bio en pratique"

POUR EN SAVOIR +

www.labioenpratique.com

Témoignages d'agriculteurs et d'opérateurs économiques, démonstrations de matériels, interventions de techniciens et d'experts, échanges sur les débouchés... Les journées « La bio en pratique » sont des rendez-vous destinés à tous les agriculteurs pour leur permettre de découvrir les défis techniques et économiques de l'agriculture biologique à travers l'expérience de producteurs et d'éleveurs engagés en bio. Ces événements peuvent prendre plusieurs formes : journées porte-ouvertes sur des fermes ou dans des entreprises, démonstration de matériels, tour de plaine, journées technico-économiques... et abordent tous les thèmes, dans toutes les productions et se déroulent sur tout le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2019, le réseau des producteurs bio en Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi organisé 47 événements dont 38 (soit 81%) dans un cadre partenarial, y compris dans le cadre de salons professionnels (Sommet de l'Élevage, Tech & Bio...).

33 événements (70%) ont concerné les productions végétales. 11 événements (23%) ont porté sur les productions animales, et 3 événements (7%) ont abordé des thématiques transversales (biodiversité, climat et commercialisation)

ou portaient sur toutes productions confondues).

Pour l'ensemble de ces événements, on dénombre une participation de plus de 900 personnes dont environ 600 agriculteurs parmi lesquels on identifie 40% de conventionnels. Les autres participants hors agriculteurs (33%) sont essentiellement de futurs agriculteurs engagés en parcours d'installation (80% des participants « hors agriculteurs ») ; les autres sont des agents de dévelop-

pement (techniciens, conseillers), des formateurs jeunes en formation.

Ces événements sont répertoriés par la FRAB AuRA, tout au long de l'année sur un blog dédié : www.labioenpratique.com et disposent d'une signalétique spécifique.

Anne **HAEGELIN**
FRAB AuRA

Accompagnement : Engraisser ses animaux en système autonome et économe »

Retour sur la journée du 24 septembre dans le cadre du Contrat Territorial de l'Alagnon

Le 24 septembre dernier, Bio 63, Bio 15, Haute-Loire Bio et la Cant'Adéar ont organisé une journée sur l'engraissement à destination des éleveurs du bassin versant de l'Alagnon. Le programme était bien rempli avec une visite de l'abattoir de Brioude le matin suivie de l'intervention de Fabien Morand pour Biovie (appartenant désormais au groupe Altitude). L'occasion de faire le point sur

les filières viande bio et de découvrir le fonctionnement de l'abattoir et les actions mises en place pour garantir le respect du bien-être animal.

L'après-midi était consacré à la visite de la ferme de Benoît Baguet à Cohade, éleveur de vaches allaitantes Limousines, dont la moitié des animaux est commercialisée en vente directe. Les leviers mis en place pour garantir l'autonomie intégrale de la ferme ont suscité de nombreuses questions : séchage en grange, production de méteils, af-

fouragement en vert... Un petit groupe d'élèves du lycée agricole d'Aurillac a rejoint les participants l'après-midi pour la visite, soit au total 26 participants pour cette journée.

Marie **REDON**
Bio 63





Le maraîchage Bio-intensif : Conférence de Jean-Martin Fortier

La FRAB et Bio 63, en partenariat avec l'association du temps des cerises ont organisé le 15 mars 2019 une conférence avec l'intervention exceptionnelle de Jean-Martin FORTIER, maraîcher bio québécois, auteur du livre « Le jardinier-maraîcher, manuel d'agriculture sur petite surface ». Sa venue faisait suite à un voyage d'étude des maraîchers d'Auvergne Rhône-Alpes organisé en 2018 au Québec.

Jean-Martin Fortier a pendant cette soirée présenté sa conception du Maraîchage bio-intensif :

- ~ Rationalisation technique et limitation des coûts,
- ~ Travailler avec des sols vivants : planches permanentes, amendements, paillages, occultation
- ~ Densifier ses cultures dans l'espace et dans le temps
- ~ Optimiser son travail avec du matériel innovant et performant
- ~ Gestion méthodique de la ferme : planifier sa saison et analyser ses résultats
- ~ Partage des expériences de chacun

Cela s'est suivi d'un échange avec le public pour partager ou débattre la vision défendue par Jean Martin Fortier, à savoir « L'agriculture locale a le pouvoir de transformer la société, et je suis de ceux qui pensent que cette transformation est en cours. Il nous appartient à tous de réinventer le noble métier d'agriculteur. »

Cette soirée a rencontré un fort succès puisqu'elle a réuni près de 200 personnes: porteurs de projet, producteurs, acteurs de la bio locale, jardiniers et citoyens curieux!

La biodiversité en pratiques.

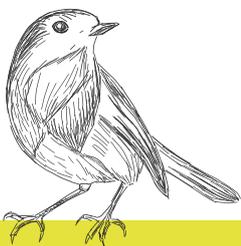
Nichoirs, abris, mares et pâturages : l'équilibre s'installe en cultures pérennes.

C'est à la Ferme du Grand Laval à Montélier que le 16 décembre 2019 s'est déroulée la journée « La biodiversité en pratiques : Nichoirs, abris, mares et pâturages : l'équilibre s'installe en cultures pérennes ». Elle avait pour ambition de réunir des agriculteurs, naturalistes, techniciens, chercheurs et étudiants de toute la région Auvergne Rhône Alpes, pour mieux appréhender et échanger sur la thématique de biodiversité en milieu agricole. Organisé par Agribiodrôme, ce séminaire a accordé une grande place à la convivialité, aux débats et aux ateliers. Il fut l'instance de retours d'expériences ainsi que de présentations des résultats issus de re-

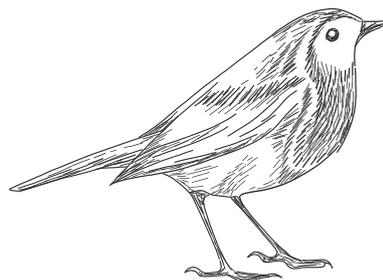
cherches et d'actions menées par des organismes de nature différente tels que la LPO, le CTIFL, Agribiodrôme, le FiBL, Bio de PACA, Agrinichoires ainsi que des Agriculteurs du territoire : Sébastien Blache (agriculteur en polyculture élevage), Jocelyn Car le (arboriculteur) et Arnaud Mandaroux (agriculteur en polyculture élevage).

Ce sont 175 personnes, essentiellement des agriculteurs qui étaient présents au sein de la bergerie de Sébastien Blache et Elsa Gärtner, tous avec l'ambition de repartir nourris de connaissances sur la préservation et la valorisation de la biodiversité en milieu agricole.

Agribiodrôme



Le succès de cette rencontre dans la Drôme illustre clairement l'intérêt des agriculteurs de notre réseau pour ce sujet. La FRAB et l'ensemble de son réseau souhaite poursuivre et renforcer leurs actions sur le thème de la biodiversité en milieu agricole en 2020.



Florence CABANEL
Bio 63



Structurer les filières de proximité courtes et longues Création et accompagnement d'Auvabio

Né d'une envie... avant un besoin !

Les 8 maraichers à l'origine d'Auvabio n'avaient pas besoin d'un débouché supplémentaire. Ils n'ont pas souhaité créer Auvabio car ils avaient trop de production à écouler : leurs circuits de vente directe se portaient bien.

En revanche, ils avaient envie de changer de façon de travailler, passer moins de temps en commercialisation (arrêter un marché par semaine par exemple). Ils souhaitaient également s'organiser pour approvisionner de façon plus cohérente les magasins bio locaux (ne pas tous vendre leurs surplus au même moment, proposer une gamme plus large). Ils voulaient également occuper et structurer ce marché du fruit et légume bio en 1/2 gros avant que d'autres (qui ne partagent pas forcément les mêmes valeurs) s'en emparent. Enfin, ils désiraient optimiser leurs allées et venues, les flux de marchandises... et réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre en transports, logistiques, mais aussi sur les fermes.

Le lancement de l'activité commerciale, les informations régulières aux producteurs du Puy-de-Dôme, de haute Loire, du Cantal et de l'Allier (mails, réunions d'infos, présentations...), la mise en place d'une logistique facilitatrice ont permis à d'autres producteurs de rejoindre la dynamique.

Fin 2019, ce sont donc près de 40 producteurs adhérents ou bénéficiaires du service qui proposent des fruits et légumes via Auvabio pour une quinzaine de clients (magasins bio, supermarchés, transformateurs et Auvergne bio distribution) ainsi que des maraichers qui élargissent leur gamme de vente directe grâce à Auvabio.

Des valeurs et des fondamentaux

1. Des prix rémunérateurs : pour les producteurs d'Auvabio, mais aussi pour la filière locale. Auvabio propose à ses producteurs un prix plancher par produit, gage d'une bonne rémunération pour le producteur qui le propose, mais qui ne déstabilise pas la filière locale. Ce prix doit être solidaire des prix en vente directe localement, en ne mettant pas en concurrence ces 2 circuits de commercialisation.

2. Un accès à tous les producteurs : Auvabio, ce n'est pas seulement pour les gros maraichers de la périphérie de Clermont-Ferrand. Tout producteur qui fait des fruits ou des légumes sur le territoire Auvergnat (et commu-

nautés de communes limitrophes) peut profiter de l'organisation. Sur le dernier trimestre 2019, l'accent a d'ailleurs été mis sur la diversification en légumes au sein de fermes d'élevage ou de céréales.

3. Une gamme de clients : la gamme de clients d'Auvabio s'étend des magasins bio spécialisés aux épiceries, en passant par les supermarchés locaux, les restaurateurs, les maraichers qui ont besoin de complément de gamme et la restauration collective (via Auvergne Bio Distribution, la plateforme locale dédiée) sur l'ensemble de l'Auvergne.

4. Une charte qualité et une charte des valeurs permettent à Auvabio de se donner des exigences de production, de se différencier auprès des clients et de se donner des objectifs en termes de moyens pour optimiser les flux et réduire les Gaz à Effet de Serre.

5. Un développement sur les territoires : en lien avec les GABs mais aussi avec les collectivités locales (à travers les PAT par exemple), Auvabio travaille à structurer le développement des productions de fruits et légumes localement.

La planification

Elle est au centre de l'action d'Auvabio. En effet, Auvabio n'est pas seulement une structure pour commercialiser, mais l'association se définit comme un outil de structuration de la filière. Pour cela, 2 fois par an, les producteurs d'Auvabio planifient leurs mises en culture. Les producteurs s'engagent à mettre en production ce qui est planifié, Auvabio s'engage à le commercialiser. Cette étape de planification permet la solidarité et la réflexion commune entre les producteurs : on répartit entre producteurs les fruits et légumes faciles à produire, et ceux aux coûts de production élevés, ceux qu'il faut stocker et ceux qui se vendent dès la récolte, on optimise les livraisons pour les produits ultra-frais... Au sein d'Auvabio, pas d'achat en dehors du territoire : si on ne peut pas le faire en local, les clients doivent s'approvisionner ailleurs.

POUR EN SAVOIR +

www.auvabio.fr



La logistique

En 2019, les bases d'une logistique ont été mises en place et les producteurs ont souhaité s'organiser dans un premier temps « avec les moyens du bord » pour commencer à travailler ensemble sans investir dès le départ :

→ **Plateforme de regroupement des produits, colisage, agréage, départ des livraisons** (et stockage court terme) sur une ferme du groupement qui a mis à disposition une chambre froide et du matériel

→ **Livraisons collectives** à partir de ce lieu de regroupement assurées par 2 ou 3 producteurs

→ **Agréages et colisages** : 2 producteurs référents s'en chargent

→ **Relations commerciales** : un producteur est « référent commercial » : il assure les relations avec les clients

(mercuriale, relations téléphoniques, relances factures...), suit la planification au quotidien, pilote les outils de regroupement de l'offre en ligne et de gestion des stocks.

Une logistique plus durable et optimisée est en cours de travail pour 2020. En effet, Auvabio va bénéficier d'un appui du fond de compensation agricole (autoroutes APRR) pour travailler ce point : nouveau lieu de regroupement des produits plus grand, permettant du stockage et une préparation des produits (laveuse ? trieuse ?...), regroupements-relais sur les territoires (en réflexion : Brioude, le puy en Velay, Aurillac, Vichy...), flux de marchandises entre ces relais et entre les différents clients... Auvabio se fera accompagner d'experts en logistique pour mener ce chantier.

Coralie **PIREYRE**



Le rôle de la FRAB :

la FRAB Aura a accompagné l'ensemble du projet depuis son émergence (via un GIEE en émergence puis reconnu) en animant les diverses réunions, organisant des rencontres, des formations, proposant des outils d'échanges entre producteurs, (mailing listes, groupes WhatsApp, outils de partage de documents en ligne...), de l'expertise sur le fonctionnement, l'accompagnement à la création de la structure... Cet accompagnement va se poursuivre sur 2020 et 2021 grâce à une convention permettant l'animation d'Auvabio sur 2 ans.

Témoignage

François et Aurore Pérzeau



« Mon épouse et moi sommes installés en maraîchage diversifié depuis janvier 2020 à Tronget dans l'Allier.

A l'origine du projet nous avons prévu de réaliser l'essentiel de notre chiffre d'affaire en vente directe afin de valoriser au maximum notre production. Cependant certains aspects nous ont posé problème : le temps nécessaire pour se faire connaître et fidéliser la clientèle, débouchés limités, difficultés pour avoir une place sur certains marchés, obligation d'avoir une production variée, temps de commercialisation.

Lorsque nous avons eu l'opportunité de rejoindre AUVABIO, nous avons des réserves par rapport aux prix bien inférieurs par rapport à la vente directe, cependant nous étions intéressés par les volumes et le gain de temps de la commercialisation.

Au final nous avons estimé que nous ferions autant voire plus de marge à l'heure travaillée, voici pourquoi :

- ~ Notre assolement a été grandement simplifié, ce qui rend la planification et les travaux plus efficaces.
- ~ Nous nous sommes concentrés sur un dizaine de légumes sur lesquels nous sommes très compétitifs.
- ~ Nous divisons par 3 le temps de commercialisation.

Par conséquent, nous avons décidé de réaliser 80% de notre chiffre d'affaire avec AUVABIO. Nous avons pu fournir à notre banque un contrat de vente ce qui facilite le financement.

Nous sommes adhérents à la FRAB depuis plusieurs années et sommes attachés aux liens entre producteurs, adhérer à AUVABIO s'inscrit dans cette continuité.

Propos recueillis par Coralie **PIREYRE**



Développer et soutenir les filières allaitantes Bio les projets BIOVIANDES et REVABIO

Depuis fin 2017, sur la grande région du Massif Central, englobant l'Auvergne, une partie de la Bourgogne-Franche-Comté, de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie, un dispositif d'étude de la filière viande biologique est en route : le projet Bioviandes. A l'initiative de ce projet, le Pôle Agriculture Biologique Massif Central, association regroupant plusieurs structures, travaillant sur l'étude des systèmes biologiques sur le territoire, dans le but de récolter et diffuser des données et ainsi de soutenir le développement de l'agriculture biologique. L'un de ses axes de travail se concentre donc sur la filière allaitante AB (bovin et ovin).

Le Constat

La viande biologique est un produit recherché, et la grande région est une terre d'élevage où l'on retrouve de plus en plus de troupeaux biologiques. L'offre est donc importante sur le territoire, mais ne correspond pas toujours à la demande. En effet beaucoup d'élevages produisent des animaux maigres (broutards) qui ne sont pas valorisés dans la filière biologique, cela représente 30% des exploitations allaitantes bio selon le Pôle AB Massif Central. Ces derniers partent donc par les voies conventionnelles, et ne permettent pas aux éleveurs d'être rémunérés sur la base de prix bio. Ce système n'est donc pas optimal, il se base sur les principes du cahier des charges AB, plus contraignants qu'en élevage conventionnel, sans avoir en retour la valorisation attendue et justifiée. L'engraissement est donc une des clés de réussite pour les systèmes biologiques, afin de proposer des animaux finis, demandés par les opérateurs de l'aval.

Mais comment engraisser efficacement dans notre grande région, sans devoir se fournir largement en aliments extérieurs, à des coûts élevés en AB ?

Le projet se base sur ce constat : la ressource principale dont les éleveurs disposent c'est l'herbe. L'objectif est donc d'étudier les systèmes herbagers sur le Massif Central afin de les comprendre, les analyser et savoir si ceux-ci peuvent être reproductibles. Afin de répondre à ces enjeux, plusieurs structures du monde agricole se sont réunies pour travailler ensemble sur ces questions, dont la FRAB Auvergne-Rhône-Alpes et les GAB du territoire (Bio 63, Haute-Loire Bio, ARDAB), en plus d'autres structures (GAB, coop de France, chambres d'agriculture, IDELE, ITAB, INRA, le Cluster Bio...). Fin 2018, plusieurs enquêtes auprès d'éleveurs bio ont été réalisées, notamment par le réseau bio sur des fermes bovines et/ou ovines finissant leurs animaux, en engraisant au maximum à l'herbe. Les premiers résultats

de l'étude sont sortis en 2019. Et pour continuer à avancer sur le sujet le réseau s'est positionné pour prendre part à la suite du projet les années qui viennent.

Afin de continuer à travailler sur les thématiques ovines et en lien avec les filières biologiques, le réseau bio via la FRAB AuRA, Bio 63 et Haute-Loire Bio, ont décidé de prendre part à un projet nommé REVABIO, pour : REGularité des Ventes clé de développement de l'Agneau BIOlogique. Ce projet porté par l'ITAB et l'IDELE est similaire à Bioviandes sur le fait qu'il se concentre sur l'adéquation entre la production bio et la commercialisation bio.

L'objectif : faire en sorte que les animaux élevés en AB puissent être vendus dans des filières valorisant le bio. Le constat de départ est que la filière ovine bio est encore à développer. Pour ceci l'étude se propose de recenser des pratiques d'élevages bio réalisant du désaisonnement au sein de leur troupeau, et vendant leurs agneaux au maximum en filière longue. En enquêtant sur les fermes, et prenant en compte les deux critères technique et économique.

Sources : Pôle AB MC et ITAB/IDELE

Cloé **MONTCHER**
Haute-Loire Biologique



POUR EN SAVOIR +

bioviandes.bioet clic.org • idele.fr/reseaux-et-parteneriat/revabio.html

Accompagner le développement des circuits courts

Et si on mangeait Bio et Local ?

le projet STOLONS



Et si on mangeait bio et local ?

Stolons est un outil à but non lucratif de commandes hebdomadaires en ligne développé en 2016 par une association citoyenne –Stolon de Privas- et renforcé en 2017 par Agri Bio Ardèche.

L'outil Stolons est proposé par Agri Bio Ardèche à des producteurs individuels ou des collectifs de producteurs qui répondent aux critères d'utilisation suivants, inscrits dans le règlement de stolons.org :

→ **Produits certifiés bio ou en conversion** vers l'agriculture biologique selon la réglementation européenne en vigueur

→ Ferme située à **moins de 50 km** du lieu de distribution

→ **Vente au prix de vente directe** pour garantir accessibilité aux consommateurs

Aujourd'hui :

~ **6 Stolons collectifs** sont opérationnels PRIVAS, AUBENAS, ROSIERES, CHOMERAC, ANNONAY, ROMPON

~ **54 producteurs bio** sont impliqués dans les Stolons dont 9 dans plusieurs Stolons

~ **1614 Consommateurs** sont inscrits (adhérents aux stolons localement)

Agri bio Ardèche

Parole de productrice

Lynda Bouet, éleveuse de brebis et productrice au Stolon d'Aubenas (07)

« Je fais partie du Stolon d'Aubenas et c'est une première expérience collective pour moi, paysanne depuis 24 ans. Ce site est innovant, facile d'utilisation et accessible à petit prix car les frais d'utilisation sont limités. C'est un excellent moyen pour le consommateur de manger sain et d'aider le développement agricole local. Je souhaite que les Stolons se développent sur nos territoires afin de garantir un revenu décent aux agriculteurs bio, de satisfaire la clientèle et de mettre à terre les clichés : la bio est chère et n'est pas accessible à tous. »

Agri bio Ardèche

POUR EN SAVOIR +

www.stolons.org

La campagne Manger Bio et local c'est l'idéal sous le signe du climat !



Neuf ans déjà que cette campagne anime le début de l'automne en région AuRA et dans toute la France.

Car, oui Bio et local c'est l'idéal, pour la santé, pour l'emploi, pour les paysages, la biodiversité, et aussi logiquement pour le climat.

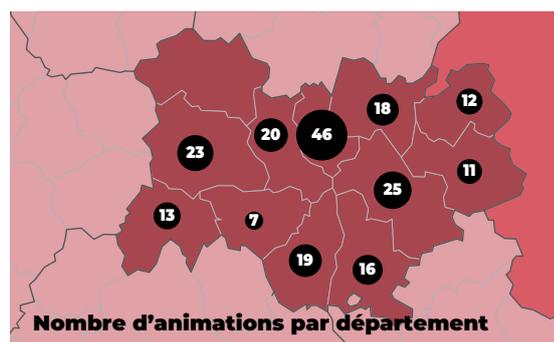
Cette campagne reste très visible et très appréciée sur le terrain car elle permet de valoriser les produits des circuits courts dans les points de vente.

Près de 200 opérateurs concernés, 211 animations organisées dans 11 départements soit une progression de presque 30% par rapport à 2018 !

Pour la deuxième année, des restaurants scolaires et d'entreprise, ainsi que les restaurants des établissements scolaires de l'enseignement agricole ont aussi joué le jeu !

Jessica **BONVOISIN**
FRAB AURA

Répartition des animations par type d'opérateurs





Le bon plan bio en région AURA

Déjà plus de 1500 points de vente de produits bio et locaux sont visibles en région !

De quoi s'agit-il ? Conçu par les producteurs-rices bio, pour les consommateurs, l'application www.bonplanbio.fr est maintenant disponible en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette carte interactive répertorie les points de vente des produits fermiers bio locaux sur le territoire, ainsi que les agriculteurs les approvisionnant. La spécificité de cette carte est de mettre en avant la provenance locale des aliments bio proposés dans les points de vente (géolocalisés), et les agriculteurs bio qui les ont produits.

Concrètement, en quelques clics, un consommateur bio peut identifier les lieux de vente proches de chez lui pour, par exemple, acheter du fromage de chèvre ou des légumes. Il saura alors quelle ferme produit le fromage qu'il trouve dans l'épicerie bio près de chez lui, et également les autres points de vente de produits de cette ferme.

Tous les produits sont référencés : Fruits et légumes, viandes, produits laitiers, œufs, produits céréaliers, miel, textiles, huiles essentielles et autres. De même, une grande diversité de types de lieux de vente est répertoriée, qu'il s'agisse de lieux de vente directe (vente à la ferme, marché, AMAP, magasins de producteurs, etc.) ou de lieux de vente via intermédiaire (Magasin, artisan, restaurateur, etc.).



Alice **ODOUL**
Jessica **BONVOISIN**
FRAB AURA

Cette année, le partenariat avec le réseau Biocoop a permis de produire un nouvel outil sous forme de Bande dessinée destinée aux amis Bioclimatosceptiques.

De multiples supports papier et web ont été déployés, et plébiscités par les organisateurs, notamment grâce aux tutoriels disponibles en ligne qui ont permis une prise en main et une autonomie très appréciables par les acteurs locaux.

Le soutien de tous les GAB a été précieux pour le bon déroulement de cette campagne.

En 2020, préparez-vous, pour ses 10 ans, nous avons déjà prévu de donner plus d'ampleur médiatique à la campagne !



BD DISPONIBLE EN LIGNE :

bioetlocal.org/bande-dessinée



Accompagner l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective

« Comment répondre aux objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective sur mon territoire ? »

Les réunions territoriales organisées par le réseau FRAB AuRA ont rassemblé 250 personnes, à Saint Etienne le 17 décembre, à Lempdes le 27 novembre, à Eurre le 4 décembre et à Voiron le 27 janvier. De fin novembre à fin janvier, la FRAB AuRA, Bio 63, Agribiodrôme, l'ARDAB et l'ADABio ont organisé 4 réunions territoriales dans le Puy-de-Dôme, la Drôme, la Loire et l'Isère, avec le soutien de la DRAAF, pour informer les acteurs de la restauration collective sur les objectifs de la loi EGAlim.

50% de produits de qualité dont au moins 20% de produits bio dans les assiettes en 2022, expérimentation d'un repas végétarien par semaine en restauration scolaire, fin des emballages plastiques, etc.

Au total, près de 250 personnes ont participé (élus, gestionnaires, cuisiniers, sociétés de restauration...) pour s'informer sur le contenu de la loi et poser des questions quant à son application concrète dans leurs établissements et sur leur territoire. Ces réunions ont aussi permis de mettre en avant des exemples de collectivités qui ont déjà introduit des produits bio dans leurs restaurants, comme les villes de Grenoble (50% de produits bio et/ou locaux en gestion directe) et de Saint Etienne (80% de produits bio en gestion concé-

dée). Enfin, les plateformes de producteurs de bio et des agriculteurs livrant en direct sont intervenues pour présenter leur offre de produits qui répond aux objectifs de la loi EGAlim.

Ces réunions ont également été l'occasion de montrer l'expertise de notre réseau pour l'accompagnement à l'introduction de produits bio en restauration collective.

Face à ce succès, de nouvelles réunions seront organisées par les GAB dans d'autres départements (Ain, Savoie...).

Les Armées répondent « présent » à la loi EGAlim !

En février 2019, le centre interarmées qui pilote la filière « restauration et loisir » (CIRL) a engagé une démarche expérimentale visant à atteindre les objectifs de la loi EGALIM (50% de produits de qualité dont 20% de bio) sur quatre restaurants pilotes en 1 an.

Objectif ambitieux, certes, mais tout a fait atteignable quand les équipes en cuisine, les convives, le support logistique et la FRAB travaillent ensemble !

L'accompagnement réalisé pour les Armées en coordination avec le CIRL s'est déroulé en 4 étapes :

~ **La phase de diagnostic** : elle permet d'établir la stratégie générale et de définir un calendrier avec des objectifs intermédiaires.

~ **La mise en œuvre** : c'est un moment privilégié avec les équipes, pour les sensibiliser et les accompagner dans la construction d'une feuille de route.

~ **La communication** : c'est un point essentiel dans la conduite du changement auprès des convives.

~ **Les bilans intermédiaires** : des points réguliers sont organisés avec les restaurants permettant de lever les freins et d'analyser les indicateurs.

La FRAB AuRA porte une attention toute spécifique dans son suivi à la question du surcoût alimentaire. Afin de répondre à cette problématique, plusieurs actions ont été menées : analyse détaillée des achats et de la cartographie alimentaire, sensibilisation au gaspillage alimentaire, introduction de plats végétariens et flexitariens.

Cet accompagnement a déjà permis de dépasser les 35% de produits sous signes officiels de qualité (Bio, Label Rouge, AOP...) en moyenne sur les quatre sites, et a permis de mettre en lumière des contraintes spécifiques aux restaurants du Ministère des Armées.

La FRAB prépare un document de prise en main qui permettra à chaque équipe de restaurant de se saisir de la problématique EGALIM pour une transition rapide et efficace vers une restauration durable.

Anne **HUGUES**
Adèle **GSPANN**
FRAB AuRA

Sébastien **BREUILLÉ**
et Jessica **BONVOISIN**
FRAB AuRA



→ Contact du réseau des agriculteurs biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes

• FRAB AuRA



• **FRAB AuRA** •
Les Agriculteurs **BIO**
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Siège administratif :
INEED Rovaltain TGV,
BP 11150 Alixan
26958 Valence cedex 9

contact@aurabio.org
Tél : 04 75 61 19 35

• AgriBio Ardèche



• **Agri Bio Ardèche** •
Les Agriculteurs **BIO** d'Ardèche

Bat MDG
593 route des
Blaches
07 210 ALISSAS

T. 04 75 64 82 96
agribioardeche@aurabio.org

• Bio 63



• **BIO 63** •

Les Agriculteurs **BIO** du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de
Fermat, BP 70007
63171 Aubière Cedex

florence.bio63@aurabio.org
Tél : 04.73.44.45.28

• Agribiodrome



• **Agribiodrome** •
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Pôle Bio, Écosite du Val
de Drôme,
150 av. de Judée
26400 Eurre

contact@agribiodrome.fr
Tél : 04 75 25 99 75

• Haute-Loire Bio



• **Haute-Loire BIO** •
Les Agriculteurs **BIO** de Haute-Loire

2, rue de Pranaud
43700 Courbon

association.hauteloirebio@aurabio.org
Tél : 04 71 02 07 18

• Bio 15



• **BIO 15** •
L'agriculture **BIO** du Cantal

Rue du 139ème RI,
BP 239
15002 Aurillac Cedex

bio15@aurabio.org
Tél : 04.71.45.55.74.



• **Allier BIO** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Allier

• Allier Bio

allierbio03@gmail.com
Tél : 06 77 55 96 01

• Adabio



• **ADABio** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie

95 route des
Soudanières
01250 Ceyzeriat

contact@adabio.com
Tél : 04 74 30 69 92

• ARDAB



• **ARDAB** •
Les Agriculteurs **BIO** de Rhône et Loire

Maison des
agriculteurs
BP 53
69 530 Brignais

contact-ardab@aurabio.org
Tél : 04 72 31 59 99

www.aurabio.org

Les actions de la FRAB sont soutenues par :

